

**Hans Petter Helland, *Sémantique et pragmatique temporelles, Futur simple et futur périphrastique*, Oslo: Det Historisk-Filosofiske Fakultet Universitet i Oslo (*Acta Humaniora*), 1994**

Dans ce livre, Helland (désormais H), s'attache à étudier l'interaction entre les temps verbaux, l'Aktionsart et les compléments de temps et certains principes pragmatiques. Pour sa description, H opte pour le cadre théorique de Reichenbach et celui de la Théorie de la Représentation Discursive (DRT) élaboré par Kamp, dans lesquels la notion de point référentiel joue un rôle important. Pour remédier à l'ambiguïté de la définition du point référentiel fournie par Reichenbach, H abandonne l'idée que tous les temps se définissent à l'aide de trois points (ou moments) : pour certains d'entre eux il fait appel à ce qu'il appelle le 'point perspectif' ( $P_i$ ) et le 'temps de l'événement' (E), tandis que pour d'autres il propose d'admettre la présence d'un ou de deux points perspectifs supplémentaires. Ce qui frappe dans cette approche c'est l'absence du moment de la parole dans les définitions des temps verbaux. Cette prise de position s'explique par le fait que H ne considère pas les temps verbaux comme des éléments de nature essentiellement déictiques.

Le livre contient huit chapitres. Le premier plaide en faveur d'une analyse compositionnelle, qui permet, selon H, de déterminer le sens intrinsèque des temps verbaux, qui comme nous l'avons vu, est défini de façon non déictique par des relations entre E et un ou plusieurs points perspectifs. Le contexte fournit l'élément avec lequel le point perspectif (ou un de ces points) doit être mis en relation. Le sens du présent est par exemple défini par la relation 'P, E' (la virgule indique la coïncidence); le point P peut être rattaché au moment de la parole ou lui être postérieur, ce qui rend compte de l'interprétation de ce temps comme un 'vrai' présent (S, P, E, où S désigne le moment de la parole) ou comme un présent futur (S - P,E, où le tiret indique la relation d'antériorité ou de postériorité).

Dans le deuxième chapitre, H étudie le comportement des temps verbaux en contexte. Il y donne notamment une évaluation de la DRT de Kamp. Il propose de considérer le point référentiel comme un paramètre contextuel quand il a pour fonction de rendre compte de la succession des événements. Ce point ne fait donc pas partie du sens intrinsèque d'un temps comme le passé simple. Le fait qu'une séquence de phrases au passé simple est, en général, interprétée comme référant à une série d'événements successifs est donc selon H. un principe pragmatique pour ainsi dire 'extérieur' au sens de ce temps.

Le troisième chapitre traite de la typologie des procès (états, processus, événements). Le quatrième chapitre est consacré à la sémantique des adverbes temporels et la spécification temporelle. H. s'attaque à la question de savoir si

l'adverbe de temps localise l'événement même ou le point perspectif. Il argue que, pour les adverbes de temps comme *aujourd'hui*, *hier*, il faut abandonner l'idée qu'ils sont toujours 'ancrés' par rapport au moment de la parole. De cette façon, il est capable de traiter des cas de discours indirect libre, où ces adverbes se définissent par rapport à un autre point. Le choix du point d'ancrage dépend, comme pour les temps verbaux, du contexte, avec comme option par défaut l'ancrage par rapport au moment de la parole.

La deuxième partie du livre s'ouvre sur un chapitre où H évalue les propositions antérieures concernant l'analyse du futur simple et du futur périphrastique. Ce que H critique dans la conclusion de ce chapitre c'est le manque de critères permettant de capter les diverses nuances temporelles et modales mises en avant dans les descriptions de ces temps. Dans le chapitre suivant H s'attaque à un problème inhérent à la description du futur, à savoir celui de délimiter la temporalité par rapport à la modalité. Le dernier chapitre est consacré à l'interprétation de séquences aux temps du futur. H y passe en revue, d'un oeil critique, les principales descriptions de ces temps avancées dans la littérature.

Les points qui nous semblent les plus importants dans ce livre sont les suivants. H admet que le nombre de points dont on a besoin pour décrire le sens des temps verbaux dépend de la structure morphosyntaxique de la forme verbale. Pour ce qui est du passé simple ou du présent, par exemple, deux points suffisent, tandis que pour toutes les formes en *-ait* (imparfait, plus-que-parfait, futur du passé, futur antérieur du passé) on a besoin de deux points perspectifs, P1 et P2 (en plus du moment E), et que pour tous ces temps P2 est antérieur à P1. Le présent et l'imparfait sont, selon lui, synonymes (leur E coïncide avec un point perspectif) seulement l'imparfait a un deuxième point perspectif postérieur au premier, tandis que le présent n'a qu'un seul point P. Cela revient à dire que H considère l'imparfait comme un temps qui situe le point perspectif avec lequel coïncide le procès E avant un second point perspectif. Ainsi il rend compte du fait que l'imparfait est un passé par rapport à quelque chose d'autre; ce 'quelque chose d'autre' pouvant être le moment de la parole ou un autre point fourni par le contexte. La présence du trait 'P<sub>1</sub> antérieur à P<sub>2</sub>' permet aussi, selon H, d'associer ce deuxième point à un moment de conscience différent de celui du locuteur, ce qui explique pourquoi seuls les temps en *-ait* peuvent figurer dans le discours indirect libre. Remarquons encore que H analyse le futur du passé en deux étapes: P<sub>2</sub> - P<sub>1</sub> & P<sub>2</sub> - E. Cela veut dire qu'il n'y a pas de relation directe entre le procès E et le point P<sub>1</sub>, ce qui explique pourquoi, si P<sub>1</sub> est identifié au moment de la parole, le procès peut se situer avant, après P<sub>1</sub> ou coïncider avec lui (cf. *Jean m'avait dit qu'il le ferait hier/aujourd'hui/demain*).

L'analyse que H propose pour le passé simple (E - P) me paraît probléma-

tique; en effet nous ne voyons pas très bien la différence avec le passé composé, analysé, il est vrai, en deux étapes comme  $P_1, P_2$  &  $E - P_2$ . Seulement, si  $P_1$  et  $P_2$  coïncident (p. 38), est-ce qu'on peut maintenir qu'il y a deux points perspectifs différents? A partir du moment où on a la relation  $[P_1, P_2]$  on n'a plus deux points, mais un seul : le fait que les deux points coïncident ne permet plus de les distinguer l'un de l'autre: c'est le même point, mais qui porte deux noms différents. C'est le cas frégeén bien connu de l'étoile du soir et l'étoile du matin. Cela a des conséquences intéressantes mais en même temps indésirables pour l'analyse que H propose pour l'emploi du passé composé 'futural' (*Dans cinq minutes, j'ai fini*). Pour rendre compte de ce temps H propose de dissocier le point  $P_1$  de  $P_2$ ;  $P_1$  coïncide avec S,  $P_2$  est alors postérieur à  $P_1$ , tandis que le procès E est antérieur à  $P_2$ . La relation entre E et  $P_1$  reste indéterminée. Le problème est évidemment qu'il est impossible de dissocier deux points identiques sans rompre leur identité, de sorte que l'analyse du passé composé 'normal' diffère ainsi de celle du passé composé futurale: la première utilise deux points (puisque  $P_1 = P_2$  compte comme un seul point) et la seconde en emploie trois ( $P_1, P_2$  et E). Cela revient à dire que H introduit un troisième point pour l'analyse du passé composé futurale. La structure sémantique de ce passé composé est donc identique à celle du futur antérieur. En effet, le sens du passé composé futurale et celui du futur antérieur est  $P_1 - P_2$  &  $E - P_2$ . Un problème analogue se rencontre dans l'analyse du plus-que-parfait, qui est défini par H à l'aide de trois points perspectifs:  $P_2 - P_1$  &  $P_2, P_3$  &  $E - P_3$ . Comme  $P_2$  et  $P_3$  coïncident on ne saurait plus parler de deux points différents, c'est encore le même point qui porte deux étiquettes différentes : il n'y aucune propriété qui permette de distinguer  $P_2$  de  $P_3$ , donc il n'y a qu'un seul point. Rien n'empêche d'opérer la simplification suivante dans la définition de H:  $P_2 - P_1$  &  $E - P_2$ . On obtient ainsi la même définition que celle proposée par Reichenbach, et, de cette façon, le sens du plus-que-parfait est le même que celui du passé antérieur, pour lequel H propose, en effet, la définition  $P_2 - P_1$  &  $E - P_2$ .<sup>1</sup>

Les observations que nous venons de faire ont des conséquences assez graves pour les hypothèses que H a choisies comme point de départ. En effet, l'hypothèse selon laquelle chaque temps aurait un seul sens est contredite par l'analyse différente que H propose pour le passé composé 'normal' et pour le passé composé futurale, tandis que la non-synonymie du passé composé et du

<sup>1</sup> La différence entre ces deux temps réside dans le fait que le passé antérieur introduit un point référentiel nouveau (comme le passé simple), tandis que le plus-que-parfait fait usage d'un point déjà présent dans le contexte, comme l'imparfait (cf. C. Vet & A. Molendijk 1986, 'The discourse functions of the past tenses of French', in V.Lo Cascio et C.Vet (éds), *Temporal structure in sentence and discourse*, Dordrecht, Foris, 133-159).

passé simple (et du plus-que-parfait et du passé antérieur) n'est qu'apparente (du fait que deux des points perspectifs sont identiques dans l'analyse des premiers).

Même si le formalisme proposé par H n'est pas sans poser de problèmes, nous sommes d'avis que ses intuitions sont intéressantes et le plus souvent justes sans aucun doute. En effet, il doit y avoir une raison pour qu'on préfère dans certains contextes *Dans cinq minutes, j'ai fini* à *Dans cinq minutes, j'aurai fini* et le passé composé de la première phrase doit avoir quelque chose en commun avec celui de *(Voilà) j'ai fini*. Notons, pour terminer, que l'intérêt de l'ouvrage réside également dans l'excellente revue critique qu'il offre de la littérature récente sur les temps (futurs) du français.

*Co Vet*